

Conseil municipal de Toulouse du 27 janvier 2012
Attribution de subvention à l'association CREPI 31
Intervention de Jean-Charles Valadier

Monsieur le Maire, Chers collègues,

L'Espace de l'Inquet à Arnaud-Bernard doit son nom à « l'inquet dels pelharòts », le crochet des chiffonniers et son succès actuel à la pauvreté qui gagne la société et à la surabondance de biens de consommation qui conduit malheureusement trop souvent à leur gaspillage.

La création de l'espace de l'Inquet, c'est d'abord la reconnaissance par la collectivité d'un phénomène social ancien et récurrent, celui de la vente dans les rues adjacentes à la place Saint Sernin de biens de récupération par des personnes dans le besoin.

C'est aussi la réponse à une demande, celles d'associations et d'acteurs de terrain, en particulier des femmes, qui ont vu dans ce projet un moyen simple et efficace pour répondre à l'urgence. Et l'Inquet c'est effectivement d'abord un dispositif d'urgence, qui offre à des personnes en grande difficulté financière la possibilité de dégager de ces ventes quelques bénéfices et de le faire en toute légalité au sein de l'espace public. Loin de la logique de l'assistanat, l'Inquet crée un espace économique réglementé et alternatif pour favoriser le développement d'initiatives individuelles.

Les élus EELV se réjouissent de la poursuite de cette action. Ils soutiennent l'idée de programmes originaux et à échelle humaine, qui participent d'un véritable processus d'innovation sociale et s'inscrivent dans une réalité de terrain en répondant à des besoins spécifiques exprimés. Ils soutiennent ces projets véritablement durables qui articulent l'économique et le social mais également la dimension environnementale, ou pour le dire autrement : emploi et ré-emploi.